



*Bien pour le climat,
bon pour le boulonnais*

plan climat

Air Energie Territorial 2021-2026

EVALUATION MI-PARCOURS



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

PRÉAMBULE

En 2018, le Pays boulonnais regroupant la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB), la Communauté de communes de la Terre des 2 caps (CCT2C) et la Communauté de communes de Desvres-Samer (CCDS) s'est engagé dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) dans le cadre d'une démarche partagée.

Le PCAET a été établi sur la période 2021 - 2026 et a été déposé à l'échelle de chaque EPCI afin de structurer la transition écologique et énergétique du territoire et lutter contre le changement climatique. La CCDS a adopté son PCAET en Conseil Communautaire le 18 mars 2021 par délibération n°11-2021-03-18.

Le PCAET du Boulonnais est constitué de 56 actions articulées autour d'un grand enjeu transversal et de 6 grands enjeux stratégiques :

- FAIRE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL AVEC UNE ENJEU DE SOBRIETE (enjeu transversale)
- DEVELOPPER LES PRODUCTIONS ET CONSOMMATIONS D'ENR LOCALES pour réduire la dépendance du territoire aux énergies fossiles
- GERER DURABLEMENT LES RESSOURCES EN ASSURANT LA QUALITE DU CADRE DE VIE ET DE LA BIODIVERSITE afin de contribuer au bien-être de la population
- ENTREPRENDRE, PRODUIRE ET CONSOMMER DURABLEMENT en développant une économie circulaire pour un territoire attractif et innovant
- FAVORISER LES PROXIMITES ET LES MOBILITES MOINS CARBONES pour réduire l'impact carbone et les flux de circulations et améliorer le mieux vivre
- REDUIRE L'IMPACT ENERGETIQUE DES BATIMENTS pour engager le territoire dans la transition énergétique

Après 3 ans d'application, la mise en œuvre du PCAET fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours avec rédaction d'un rapport mis à disposition du public. Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté. (Décret n°2016-849)

Le bilan à mi-parcours du PCAET est un exercice interne de la collectivité et ne fait pas l'objet d'un retour de la part des services de l'Etat.

L'évaluation à mi-parcours prépare également l'action des trois prochaines années. Elle est l'occasion d'ajuster la mise en œuvre du programme d'actions en s'appuyant notamment sur un bilan des avancées et des difficultés rencontrées.

Elle permet ainsi d'anticiper les améliorations potentielles sur la durée afin d'atteindre les objectifs stratégiques.

SOMMAIRE

I.	Rappel du PCAET du Boulonnais 2021-2026	4
A.	Les chiffres clés du diagnostic.....	4
B.	Objectifs du PCAET.....	5
II.	Evaluation à mi-parcours	6
A.	Etat d'avancement du programme d'actions.....	6
B.	Bilan du rôle de coordinateur	33
C.	Moyens humains et financiers	33
D.	Bilan chiffré des atteintes des objectifs à mi-parcours.....	34
E.	Conclusion.....	37

Liste des abréviations utilisées dans ce document

CCDS : Communauté de communes de Desvres-Samer

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ENR : Energies Renouvelables

ENS : Espace Naturel Sensible

GES : Gaz à Effet de Serre

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PNR CMO : Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

I. Rappel du PCAET du Boulonnais 2021-2026

A. Les chiffres clés du diagnostic

Le diagnostic Energie Air Climat du territoire du Boulonnais a permis d'identifier les principaux enjeux du territoire, synthétisés ci-dessous :

Vulnérabilité au changement climatique	Raréfaction et perte de qualité de la ressource en eau Perte de biodiversité Erosion du littoral Perte de rendement agricole Impacts sanitaires liés à la qualité de l'air Recrudescence des risques naturels (inondations, submersion marine)
Emissions de gaz à effet de serre	2 Principaux secteurs émetteurs : Industries (31%) & Transport routier (29%) > 1 500 ktCO ₂ e* annuel
Polluants atmosphériques	Qualité de l'air comparable à la moyenne régionale (Hauts-de-France) Principaux secteurs émetteurs : Agriculture > Ammoniac NH ₃ Industrie > Particules (PM10) Transports routiers > Oxyde d'Azote NOx Bâtiments > Particules (PM2.5) et Dioxyde de Soufre SO ₂
Consommation d'énergie finale	2 Principaux secteurs consommateurs : Industries (45%) & Logements (21%) > 6 000 GWh**
Production d'énergie renouvelable	7% d'ENR locales dans la consommation d'énergie de la CCDS (3% au niveau du territoire boulonnais)
Stockage de carbone	Forêts et boisements : principaux réservoirs (35%) > 20 130 ktCO ₂ e stock total de carbone du territoire, soit environ 14 fois ce qui est émis annuellement par le territoire

*ktCO₂ = kilotonnes équivalent carbone

**GWh = GigaWattheure

B. Objectifs du PCAET

La transition énergétique et écologique est un ensemble de principes et de pratiques visant l'adaptation locale, l'économie circulaire et la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour contribuer efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement.

Elle a également pour objectif de renforcer l'indépendance énergétique tout en offrant aux entreprises et aux citoyens l'accès à l'énergie à un coût compétitif.

La stratégie retenue doit permettre au territoire de s'inscrire dans les trajectoires régionale (SRADDET) et nationale (SNBC) tout en prenant en compte les particularités de chaque intercommunalité, pour une transition écologique et énergétique locale ambitieuse.

Le PCAET du Boulonnais 2021-2026 devrait permettre d'atteindre un premier palier à l'horizon 2026. Au niveau de la CCDS, les objectifs sont :

Production d'énergie renouvelable	15% d'ENR locales dans la consommation d'énergie du territoire
Consommation d'énergie	- 13% (par rapport à 2014) > soit -5MWh/hab*
Emission de gaz à effet de serre	- 11% (par rapport à 2015) > -1 tCO2e/hab
Stockage de carbone	Augmentation du potentiel de séquestration
Polluants atmosphériques	-19% COV -7% NH ₃ -41% NO _x -16% SO ₂ -36% PM2.5** (par rapport à 2015)

* MegaWattheure par habitant



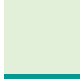


** COV : composés organiques volatils | NH₃ : ammoniac | NO_x : oxyde d'azote | SO₂ : dioxyde de soufre | PM2.5 : particules fines

II. Evaluation à mi-parcours

A. Etat d'avancement du programme d'actions

Pour chaque objectif stratégique du PCAET, l'évaluation des actions repose sur la mise en œuvre d'étapes opérationnelles afin de refléter leur avancement.

Pour chaque étape opérationnelle, l'état d'avancement a été décliné selon la terminologie et le code couleur suivants :

	Non engagée : l'action n'est pas enclenchée (0%) mais considérée comme réalisable au cours de la période de mise en œuvre
	En projet : Première(s) décision(s) actée(s) et/ou premier(s) fait(s) générateur(s) permettant d'enclencher l'action (1 à 10%)
	En cours : Action en cours de réalisation (11 à 99 %)
	Terminée : Action réalisée et/ou en fonctionnement (100%)
	Annulée = Non réalisable / Non concernée sur le territoire ou dans la période de mise en œuvre (adaptation du PCAET)

Cette distinction met en avant de la manière la plus objective possible l'état d'avancement de chaque objectif.

Les tableaux ci-après déclinent par enjeu, les objectifs stratégiques de l'enjeu, les actions à mettre en œuvre, les étapes opérationnelles pour réaliser l'action et l'avancement de l'étape :

ENJEU			
Objectif stratégique			
Numéro de l'action	Action	Etape opérationnelle 1	En cours
		Etape opérationnelle 2	Terminée

Avancement de l'étape

ENJEU 1 : FAIRE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL AVEC UN ENJEU DE SOBRIETE

Accompagner les entreprises dans la transition écologique et énergétique

1	Mettre en place des opérations d'écologie industrielle territoriale	Préfigurer la démarche (formaliser une animation territoriale, identifier un / plusieurs parc(s) d'activités pilote(s))	En projet
		Réaliser le diagnostic d'EIT (diagnostic de flux, identification des synergies / mutualisations)	Non engagé
		Elaborer une stratégie et un plan d'actions	Non engagé
		Mutualiser les équipements d'énergies renouvelables à l'échelle des zones d'activités/commerciales/industrielles	Non engagé
2	Accompagner le développement d'une économie locale « verte et bleue » innovante	Recenser les projets existants, émergents ou en devenir	Non engagé

Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour de la transition écologique et énergétique

3	Définir et décliner un programme coordonné d'animations pour sensibiliser aux enjeux air énergie climat	Identifier l'ensemble des acteurs ainsi que les animations qu'ils proposent sur ces enjeux au sein du territoire	En cours
		Organiser une instance de coordination pour la définition d'un programme partagé et thématisé	En cours
		Réaliser un programme annuel d'animation par thématique du PCAET	Terminée
		Animer et communiquer sur le programme d'animation	Terminée
4	Permettre aux citoyens d'être acteurs de la transition énergétique et écologique	Organiser un concours de la maison économe	Non engagé
		Réfléchir à l'organisation de nouveaux défis thématiques sur le territoire	Non engagé
		Impliquer les professionnels (ex : centres commerciaux ou commerces pour donner la possibilité d'acheter en vrac)	Non engagé
		Organiser un ou deux défis	Non engagé

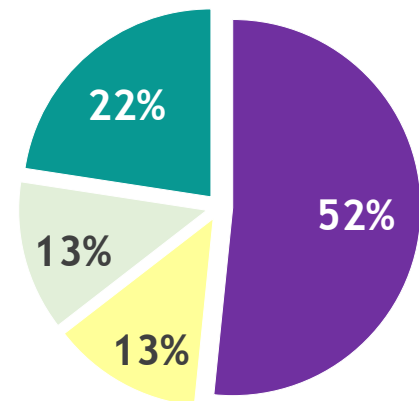
Intégrer dans les compétences des collectivités les enjeux climat énergie et qualité de l'air

5	Mettre en cohérence la mise en œuvre des compétences et le fonctionnement des collectivités avec les objectifs du PCAET	Mettre en œuvre une charte pour l'organisation d'éco événements	En cours
		Intégrer des clauses dans les marchés à destination de la restauration scolaire	Non engagé
		Sensibiliser, informer et former les agents	Terminée
		Mettre en place une organisation efficiente pour assurer une transversalité des thématiques	Terminée
6	Permettre des actions de mutualisation entre les EPCI du Pays Boulonnais pour une meilleure gestion des ressources (eau, biodiversité...)	Identifier des thèmes de coopération et étudier le niveau de coopération possible	En cours
7	Généraliser l'éco-conditionnalité de la commande publique	Réaliser un état des lieux du fonctionnement des services marché des collectivités	Non engagé
		Définir une politique d'achats durables	Terminée

		Former les personnels dans une approche Pays	Non engagé
		Mutualiser un guide des critères éco-conditionnalité du territoire	Non engagé
Assurer la communication et la dynamique du Plan Climat Air Energie Territorial			
8	Les collectivités coordinatrices de la transition énergétique et écologique	Faire de la coordination des collectivités un espace d'échanges pour l'animation et le suivi du PCAET	En projet
		Mettre en place une communication / information transversale (rendre visible et lisible)	En projet
		Mettre en place un budget analytique TEE	Non engagé
9	Créer et animer un comité financier des partenaires pour faire le lien entre les entreprises et les financeurs	Définir le fonctionnement et l'organisation du comité	Terminée
		Animer le comité	Terminée
10	Créer et gérer un budget participatif	Définir l'organisation et le fonctionnement d'une instance de gouvernance partagée	Non engagé
		Définir une enveloppe annuelle pour financer des projets en faveur de la transition énergétique et écologique	Non engagé
11	Créer et animer un Club Climat	Formaliser un espace de dialogue (Club Climat) : gouvernance, missions/charte, fonctionnement...	En projet
		Créer une conférence annuelle de la transition énergétique et écologique	Non engagé

Etat d'avancement de l'enjeu 1 à mi-parcours

L'enjeu 1 « Faire de la transition énergétique et écologique un levier de développement territorial avec un enjeu de sobriété » se compose de 11 actions et 31 étapes de mise en œuvre. A mi-parcours, les actions dans cet enjeu sont terminées ou en cours à 35%.



■ Terminée ■ En cours ■ En projet ■ Non engagée ■ Annulée

Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour de la transition écologique et énergétique



Des sensibilisations au tri dans les écoles

Depuis le 1er janvier 2023, la CCDS a mis en place les extensions de consigne de tri, ayant pour but de faciliter le geste de tri du citoyen et à terme, une meilleure performance de tri et de collecte.

Afin de sensibiliser les écoliers, des ateliers thématiques autour du tri et de la valorisation des déchets sont mis en place dans plusieurs établissements scolaires du territoire. Ces ateliers sont animés par Julien BAILLEUX, chargé de mission Plan Climat, Air, Energie Territorial (PCAET). Voici les nouvelles consignes, fabrication de compost et de bacs dans des bouteilles en plastique sont au programme.



Les ateliers mis en place au sein du RPI Loringham-Selles.

La CCDS a mis en place des animations sur différentes thématiques pour sensibiliser, informer, former aux enjeux Climat Air Energie les acteurs individuels et collectifs et qu'ils prennent en compte ces enjeux dans leurs fonctionnements (loisirs, vie quotidienne, déplacement, consommation...).

En 2023, des actions de sensibilisation autour du tri des déchets et de son optimisation ont été menées en milieu scolaire auprès de 38 classes du territoire soit environ 800 élèves sensibilisés.

La fête du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale (PNR CMO) du 10 septembre 2023, organisée sur le site de la Maison du Cheval Boulonnais de Samer a été également l'occasion de communiquer auprès du grand public sur la transition écologique : optimisation du tri des déchets, alimentation locale et durable, habitat durable, mobilité

durable...

Intégrer dans les compétences des collectivités les enjeux climat énergie et qualité de l'air



L'Office de tourisme de la CCDS (OT) est un support de communication autour de la richesse écologique et paysagère du territoire notamment via l'organisation de sorties nature en partenariat avec le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, des professionnels ou des passionnés.

De plus, la présence d'un ENS ouvert au public, géré par Eden62 : Mont Pelé, Mont Hulin à Desvres permet d'étoffer l'offre de découverte nature.

Dans le cadre du plan de paysage du bocage boulonnais (Plan Bocage) avec le PNR CMO, l'OT met en place des découvertes du paysage bocager du territoire notamment lors de randonnées (Balade En'chantée).

Depuis 2021, près d'une trentaine d'animations autour de la botanique, l'ornithologie, l'entomologie, la pollution lumineuse a été organisée sur le territoire.

La Communauté de Communes dispose de la compétence Petite Enfance. Elle gère quatre crèches multi-accueil : « Les P'tits Copains » à Desvres, « Les Petits Pas » à Alincthun, « La Maison de Jackie » et « Le Coin des Faons » à Samer. 550 enfants sont accueillis chaque année dans ces différentes structures.

Dès 2021, la CCDS s'est positionnée pour être exemplaire dans ses 4 crèches, tout d'abord en proposant l'utilisation de couches culottes écologiques jetables bio. Les crèches ont été labellisées « Ecolo crèche » au printemps 2022. Ce label oblige à de bonnes pratiques en matière d'écologie sur 8 critères : alimentation, bâtiments, activités et jeux, entretien des locaux, déchets, hygiène, énergies et eaux. Ceci passe notamment par la réalisation de produits d'entretien maison, l'utilisation d'essuie-tout réutilisable, la consommation d'eau du robinet plutôt qu'en bouteille, l'utilisation de vaisselle en verre, la récupération de l'eau du sèche-linge pour le lavage des sols...

Depuis janvier 2024, une nouvelle étape est franchie via l'utilisation de couches lavables fabriquées à Bapaume. Ce qui permet l'économie de 55 000 couches jetables par an.

Des couches culottes écologiques pour les crèches

La Communauté de Communes adapte la solution des couches culottes jetables bio pour ses quatre structures multi-accueil.

55 000 couches par an

En ce contexte fragile, la CCDS a choisi une nouvelle étape avec l'achat de couches bio. Elles seront dans un premier temps pour le territoire de la commune de Desvres, puis à Alincthun, à Samer et à Desvres. Les familles qui souhaitent utiliser ces couches peuvent venir les récupérer dans les communes de la CCDS.

Ces couches sont composées d'ingrédients d'origine végétale

Ces couches sont composées d'ingrédients d'origine végétale, sans produits chimiques, sans produits pétroliers, sans produits d'origine animale, sans produits d'origine minérale, sans produits d'origine synthétique, sans produits d'origine artificielle, sans produits d'origine chimique, sans produits d'origine naturelle, sans produits d'origine biologique, sans produits d'origine végétale, sans produits d'origine animale, sans produits d'origine minérale, sans produits d'origine synthétique, sans produits d'origine artificielle, sans produits d'origine chimique, sans produits d'origine naturelle, sans produits d'origine biologique, sans produits d'origine végétale.




Des couches lavables pour les crèches de la CCDS

A partir de janvier 2024, finies les couches jetables, place au couches lavables.

Le label Ecolo Crèche

Au niveau interne, un plan d'actions a été élaborés pour permettre aux agents de la collectivité de prendre leur part dans l'effort commun de réduction des besoins en énergie et d'adoption de bonnes habitudes liées aux enjeux air, climat, énergie. Le tri des déchets a été optimisés et l'utilisation de moteur de recherche internet alternatif a été proposé.

Assurer la communication et la dynamique du Plan Climat Air Energie Territorial

Le programme Européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) soutient des projets économiques sur le territoire du GAL du Pays Boulonnais (CCDS, CCT2C et CAB).

Avec l'appui de la Région Hauts-de-France (en tant qu'autorité de Gestion) et de l'ASP (le service de paiement), une équipe technique accompagne des porteurs de projet aussi bien privés que publics.

La stratégie locale choisie s'oriente sur le développement local par le biais de l'excellence territoriale, la valorisation des ressources locales, l'affirmation du boulonnais et est centrée sur l'innovation, le numérique et les loisirs actifs de pleine nature.

De nombreux projets ont déjà été déposés et sont en cours de traitement par l'équipe Leader.

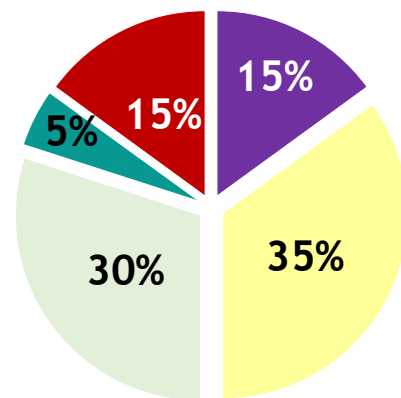
ENJEU 2 : DEVELOPPER LES PRODUCTIONS ET CONSOMMATIONS D'ENR LOCALES

Développer un mix énergétique ambitieux et innovant dans le respect de la qualité patrimoniale et paysagère du territoire

12	Accompagner la mise en œuvre de projets locaux d'énergies renouvelables	Accompagner les projets inscrits dans le COT (Contrat d'Objectif Territorial Energies Renouvelable)	En cours
		Rencontrer de nouveaux porteurs de projets	En cours
		Equiper les toitures dans le cadre du premier projet de la SAS ECO	En projet
		Rechercher des sociétaires privés et publics	En projet
13	Développer la production de biogaz dans le respect du Schéma de développement des énergies renouvelables du Parc Naturel Régional	Etudier le potentiel de méthanisation des biodéchets des territoires	En projet
		Structurer l'alimentation des méthaniseurs en lien avec le plan alimentaire	En projet
14	Mettre en œuvre le projet de thalassothermie à l'échelle de la zone de Capécure	Mettre en œuvre un démonstrateur (site pilote) en collaboration avec l'entreprise Norfrigo	Annulée
		Mettre en ligne l'avis de concession et l'invitation à présenter une offre	Annulée
		Entrée en vigueur de la DSP et début des travaux	Annulée
15	Porter une réflexion sur l'hydrogène comme source d'énergie	Recenser et diagnostiquer les projets du territoire utilisant l'hydrogène	Terminée
		Mettre en place un programme d'accompagnement technique et financier pour la recherche et l'innovation	En projet
		Accompagner techniquement et financièrement le développement des projets	En projet
Calibrer les réseaux pour accueillir ces nouvelles formes d'énergie			
16	Mener une réflexion sur la capacité d'accueil des réseaux d'énergie	Utilisation de l'outil PROSPER et/ou observatoire Climat	Non engagé
		Etudier les besoins d'ajustement des réseaux / projets ENR du territoire	Non engagé
		Réaliser des travaux d'adaptation du réseau aux productions ENR	Non engagé
Relocaliser la production / consommation d'énergies renouvelables en appuyant les démarches d'autoconsommation et citoyennes			
17	Soutenir l'autoconsommation dans le cadre de projets d'énergie renouvelable	Recenser les projets	En cours
		Accompagner techniquement les projets (recherche de financeurs, mobilisation, sensibilisation...)	En cours
		Structurer la communication sur l'autoconsommation d'ENR	En cours
18	Structurer une filière artisanale locale pour le développement des énergies renouvelables	Cartographier les professionnels existants et communiquer sur les labels	En cours
		Soutenir le développement de filières expérimentales	En projet

Etat d'avancement de l'enjeu 2 à mi-parcours

L'enjeu 2 « Développer les productions et consommations d'ENR locales » se compose de 7 actions et 20 étapes de mise en œuvre. A mi-parcours, les actions dans cet enjeu sont terminées ou en cours à 35%.



■ Terminée ■ En cours ■ En projet ■ Non engagée ■ Annulée

Développer un mix énergétique ambitieux et innovant dans le respect de la qualité patrimoniale et paysagère du territoire

Dans le cadre de projet SAS ECO, aucune installation photovoltaïque n'a eu lieu sur le territoire de la CCDS. Les projets sur Samer n'ont pas donné suite.

Sur le territoire, 2 unités de méthanisation agricoles sont en fonctionnement : 1 à Alincthun et 1 à Henneveux. Toutes 2 ont un process en voie liquide infiniment mélangé c'est-à-dire que les intrants sont mélangés dans un digesteur sous agitation continue d'un grand volume liquide, cela permet notamment de traiter des mélanges de substrats dont le taux de matière sèche est inférieur à 20%, comme les lisiers et des fumiers assez humides). Les Méthanisations agricoles utilisent des matières organiques issues de la polyculture-élevage pour générer du biogaz, une source de carburant renouvelable et ainsi une énergie renouvelable par le biais de la cogénération (production) combinée de chaleur-électricité.

Relocaliser la production / consommation d'énergies renouvelables en appuyant les démarches d'autoconsommation et citoyennes

A l'heure où la sobriété énergétique s'impose pour les sites tertiaires et industriels, le nouveau centre aquatique de la Communauté de Communes de Desvres-Samer (CCDS), baptisé Naturéo, illustre la politique innovante menée par le territoire pour allier qualité de vie et environnement. Reliés au site d'ArcelorMittal situé à 300 m, ses bassins sont chauffés grâce à la récupération de chaleur fatale issue du process de production d'acier.

Pour la fabrication de ses tôles en acier galvanisé, l'usine fait fonctionner d'immenses fours dont la chaleur constitue un gisement énergétique important. Une convention a donc été signée avec la CCDS pour instaurer un processus de récupération de chaleur fatale qui permet de chauffer les différents bassins du centre aquatique ainsi que des sous-stations (crèche intercommunale, Maison de la jeunesse, bâtiment d'EDEN62) pour un coût très raisonnable. L'ADEME a soutenu ce projet dans le cadre du Fonds Chaleur qui a pour objectif de développer la production de chaleur à partir des énergies renouvelables (biomasse, géothermie, solaire thermique, méthanisation...).

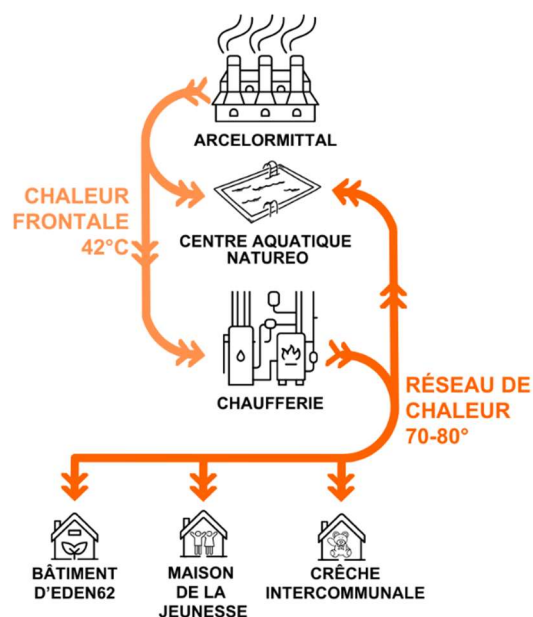


Illustration du fonctionnement du réseau de chaleur

Une étude de faisabilité portant sur la réalisation technico-économique d'installation de panneaux photovoltaïques sur 14 bâtiments de la CCDS a été initiée en été 2023. Le rendu a été réalisé en septembre 2024 et permet d'apprécier le type d'installation possible sur les bâtiments (autoconsommation individuelle ou collective, revente) ainsi que la pertinence du projet et le gain carbone qui en découlera. Il ressort de cette étude que 8 bâtiments intercommunaux ont une bonne pertinence pour l'installation des panneaux solaires notamment pour de l'autoconsommation individuelle et collective (pas en revente).

Des initiatives communales sont à souligner également, comme celle de la Ville de Desvres qui a lancé une concertation fin 2023 sur la définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables.

Afin de développer l'autoconsommation citoyenne, le PNR CMO a proposé en 2024 une première commande groupée de kits photovoltaïques d'autoconsommation sans injection, avec la coopérative Solarcoop comme partenaire fournisseur.

Pour accompagner la démarche d'autoconsommation, de rénovation énergétique, il existe sur le territoire, 13 artisans certifiés RGE dans le domaine des énergies renouvelables.

La mention RGE, pour « Reconnu Garant de l'Environnement », est un signe de qualité destiné aux professionnels spécialisés dans la rénovation énergétique. Même s'il n'est pas obligatoire, ce label représente à la fois un gage de qualité pour le particulier et permet aux artisans et entreprises de valoriser leur niveau de compétence.

- 1 artisan certifié RGE Eco artisan® : pour les évaluations thermiques dans le cadre de conseils pour la performance énergétique et les travaux d'efficacité énergétique des logements
- 4 artisans certifiés RGE Qualibat : pour les travaux d'efficacité énergétique (isolation, chauffage...) et l'installation d'énergies renouvelables (géothermie, solaire...)
- 11 artisans certifiés RGE Qualit'EnR : pour les travaux d'installations d'équipements valorisant les énergies renouvelables (énergie solaire photovoltaïque ou thermique, bois, pompes à chaleur)

Ces artisans s'engagent sur la qualité d'installation de chauffe-eaux thermodynamiques, de panneaux solaires photovoltaïques, de pompes à chaleur et de chaudière et poêle (ou insert) bois.

ENJEU 3 : GERER DURABLEMENT LES RESSOURCES EN ASSURANT LA QUALITE DU CADRE DE VIE ET LA BIODIVERSITE

Optimiser et mutualiser l'usage de la ressource en eau

19	Récupérer, stocker et réemployer les eaux de pluie et de ruissellement	Faciliter l'installation de récupérateurs d'eau de pluie	En cours
		Intégrer dans les documents d'urbanisme l'obligation d'installer des récupérateurs d'eau pour toute nouvelle construction	Terminée
		Réévaluer les schémas directeurs de gestion des eaux pluviales	En projet
20	Trouver de nouvelles ressources en eau et Optimiser les ressources existantes	Etude globale de l'Agence de l'Eau sur le périmètre Artois-Picardie	En cours
		Optimiser le rendement des réseaux d'adduction d'eau potable	En cours
		Réaliser des schémas directeurs d'interconnexions	En cours
21	Développer un outil d'aide à la gestion et la réduction des consommations d'eau des activités économiques et des collectivités	Réaliser des diagnostics de consommation d'eau	En projet
		Réaliser une étude d'optimisation de l'eau	En projet
		Mettre en place des systèmes, des outils pour une gestion optimisée de l'eau	En projet
Assurer une gestion qualitative et quantitative des ressources naturelles en favorisant les continuités écologiques/biodiversité			
22	Favoriser l'implantation de haies bocagères	Recenser et qualifier l'existant et identifier les pertinences de compléments	En cours
		Mener des études d'intégration paysagère de nouveaux ouvrages et projet d'aménagement en identifiant les coûts de gestion des haies	En cours
		Etudier la possibilité de plantation spécifique pour limiter les poussières du bassin carrier	Annulée
		Alimenter des chaufferies en bois énergie locale	Terminée
		Poursuivre le programme « Plantons le décor »	Terminée
		Poursuivre les programmes de plantations existants	En cours
23	Préserver et valoriser les trames bleues	Identifier les enjeux des trames bleues du territoire (définition des prairies humides)	En cours
		Poursuivre le programme d'actions sur la basse vallée de la Slack	Annulée
		Assurer la continuité écologique des cours d'eau jusqu'à la mer	En cours
		Elaborer un programme d'actions de travaux de renforcement de la trame bleue	En cours

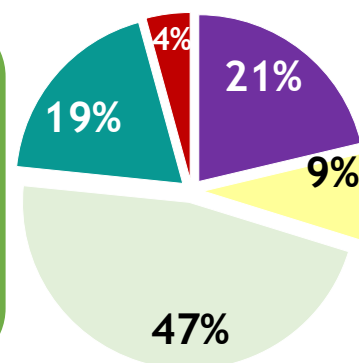
24	Réduire l'empreinte lumineuse pour une meilleure prise en compte des trames noires	Sensibiliser aux enjeux de la pollution lumineuse et du renforcement de la trame noire	En cours
		Réaliser un diagnostic croisé éclairage/Trame noire pour hiérarchiser les interventions	En cours
		Accompagner les projets en partenariat avec le CEP et le PNR	En cours
Favoriser et accompagner la mutation vers une gestion durable des espaces agricoles, forestiers et verts			
25	Promouvoir et accompagner la gestion différenciée dans les espaces verts des collectivités	Réaliser des panneaux d'information et de sensibilisation sur les bonnes pratiques	Non engagée
		Former les agents municipaux aux pratiques (charte zéro phyto)	Non engagée
		Mutualiser les outils d'entretien (possibilité de mise à disposition des habitants)	Non engagée
26	Créer des pépinières agricoles	Mener une étude comparative avec les pépinières d'entreprise	Non engagée
		Etudier les possibilités d'achat foncier	Non engagée
		Structurer les projets de pépinières agricoles	Non engagée
27	Développer l'agroécologie dont l'agroforesterie	Mettre en œuvre différents programmes de développement de l'agro-écologie sur le territoire : programme Bocage, programme de développement de l'agriculture biologique	Terminée
		Mettre en œuvre des programmes de développement de l'agroforesterie	Terminée
		Engager le dialogue et la co-construction de programmes de développement de l'agro-écologie pour répondre aux différents enjeux : érosion, eau	En cours
28	Poursuivre la démarche ClimAgri adaptée aux nouvelles ambitions du PCAET en assurant une animation partagée sur l'évolution des pratiques agricoles	Limiter les intrants azotés	En cours
		Tendre vers l'autonomie alimentaire des élevages	En cours
		Développer l'agriculture biologique	En cours
		Informers, sensibiliser, expérimenter et communiquer sur ces nouvelles pratiques	En cours
		Travailler sur les possibilités de baux environnementaux et les outils de gestion pour mieux gérer l'agrandissement des parcelles	En cours
29	Développer une filière locale de cultures protéinées	Rencontrer les éleveurs pour connaître et estimer leurs besoins	Non engagée
		Rencontrer des céréaliers pour étudier leurs rotations actuelles et les possibilités d'intégration de légumineuses dans la rotation	Non engagée
		Créer des moments de rencontres entre éleveurs et céréaliers	Non engagée

30	Mettre en place une réglementation sur le boisement des parcelles	Suivre les réglementations de boisements en cours sur les communes	Terminée
		Présenter la démarche de mise en place de la réglementation de boisements aux communes du Pays boulonnais	Terminée
		Accompagner l'élaboration de la réglementation de boisement auprès des communes	Terminée
Anticiper les effets du changement climatique sur le territoire et la population			
31	Créer de nouveaux espaces de nature en centres villes et centres bourgs	Recenser les secteurs identifiés dans les PLUis pour accueillir ce type d'aménagement	Terminée
		Sensibiliser et former les services techniques des communes	Non engagée
32	Mettre en place une gouvernance transversale sur l'adaptation au changement climatique	Mettre en place une gouvernance / instance de suivi	En cours
		Porter à connaissance les documents réglementaires existants	En cours
		Réaliser des modélisations	En cours

Etat d'avancement de l'enjeu 3 à mi-parcours

L'enjeu 3 « Gérer durablement les ressources en assurant la qualité du cadre de vie et la biodiversité » se compose de 14 actions et 47 étapes de mise en œuvre.

A mi-parcours, les actions dans cet enjeu sont terminées ou en cours à 66%.



■ Terminée ■ En cours ■ En projet ■ Non engagée ■ Annulée

Optimiser et mutualiser la ressource en eau

Sur le territoire de la CCDS, 7 syndicats des eaux et 2 communes sont compétents en matière d'eau potable dont :

- 3 syndicats infracommunautaires (dont les périmètres sont entièrement compris dans le périmètre de la CCDS) et les communes de Desvres et Longfossé
- 4 syndicats présents sur plusieurs intercommunalités

A noter également que certaines communes sont concernées par plusieurs syndicats des eaux.

La ressource en eau potable est gérée soit en Délégation de Service Public (DSP) soit en régie.

Dans le cadre de la prise de compétence Eau par la CCDS au 1^{er} janvier 2026, une mise à jour de l'état des lieux administratif, juridique, technique, financier et patrimonial a été lancée afin de disposer d'une vision claire et précise de la compétence telle qu'elle est mise en œuvre actuellement. Cette étude sera rendue début 2025. Cette prise de compétence par la CCDS vise une meilleure gouvernance sur la gestion de l'eau potable, un lissage et une répartition équitable du service eau.

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la CCDS, approuvé le 14 novembre 2019, indique que pour chaque zone, doit être favorisée et développée la mise en place de système de récupération et d'exploitation des eaux de pluie (pour une utilisation extérieure, domestique, sanitaire...) à destination des particuliers, professionnels ou collectivités.

De plus, les eaux pluviales provenant des extensions ou annexes de moins de 20 m² doivent se raccorder au réseau existant de la parcelle. Les aménagements réalisés sur le terrain doivent être tels qu'ils garantissent l'écoulement direct et sans stagnation des eaux pluviales dans le réseau public. Toutefois, un traitement alternatif est recommandé tel que l'infiltration ou la récupération

Lauréate de l'Appel à Projet « Villes sobres et Perméable », la CCDS va proposer à ses administrés l'achat à prix réduit de récupérateurs d'eau pluviale de 300 L et 1000 L, afin de limiter l'utilisation d'eau potable

pour l'arrosage des jardins et potagers, le lavage des extérieurs, et disposer d'une réserve d'eau durant les périodes de sécheresse tout ceci afin de préserver la ressource et de limiter le ruissellement.

Dans le cadre de cet appel à projet, la CCDS avec les acteurs ayant la compétence Eau actuellement distribueront à l'ensemble des foyers du territoire, d'ici fin 2024, un kit économiseur d'eau composé 1 régulateur de débit pour douche, 3 aérateurs pour robinet et 1 sac chasse d'eau. Ce kit permettra une utilisation économe quotidienne de la ressource en eau afin de garantir la préservation des réserves en eau aussi bien en termes de qualité et de quantité.

La CCDS est concernée par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Artois-Picardie approuvé en mars 2022 dans lequel l'Agence de l'Eau Artois-Picardie incite les acteurs à réaliser une programmation des aménagements de gestion des eaux pluviales sous la forme d'un Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP). Celui-ci s'appuie sur une stratégie, définie à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente, en lien avec l'aménagement du territoire et l'urbanisme ainsi qu'avec les Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) et les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) existants.

Assurer une gestion qualitative et quantitative des ressources naturelles en favorisant les continuités écologiques/biodiversité

La trame verte : le bocage boulonnais

Le bocage boulonnais est un des paysages emblématiques du PNR CMO dont la CCDS fait partie intégrante. Ce paysage typique est menacé de fait de l'urbanisation, des évolutions agricoles et des bouleversements climatiques. Afin de protéger ce paysage, le Parc naturel régional pilote un Plan de paysage qui est un plan d'actions sur 15 ans. Il concerne à l'échelle de la CCDS, 26 communes de son territoire.

Ce plan de paysage, validé fin 2022, est très fédérateur car il aborde des thématiques aussi diverses que l'urbanisme, l'agriculture, les transports, les loisirs, l'habitat. Il demande donc l'intervention d'une grande diversité d'acteurs : collectivités locales, habitants, acteurs économiques, agriculteurs...

L'objectif général de ce plan est de conforter, renforcer et valoriser les éléments caractéristiques du bocage boulonnais avec trois volets d'actions :

- 1/ Identifier, restaurer et renforcer la trame bocagère
- 2/ Renforcer la protection réglementaire du bocage boulonnais
- 3/ Sensibiliser à la valeur du paysage du bocage.

Le programme « Plantons le décor », mené également par le PNR CMO, se poursuit chaque année sur le territoire, permettant l'achat d'arbres, arbustes, fruitiers spécifiques et adaptés au territoire à destination des particuliers, permettant le renforcement de la trame bocagère locale. La mise à disposition d'agent du PNR CMO afin de conseiller les particuliers sur les plantations est également renouvelée chaque année.

Le PLUI vient en renfort pour le maintien et le confortement de la trame bocagère en préconisant une liste d'essences végétales adaptées au territoire pour les plantations des parcelles dans le cadre des projets de constructions (privées, entreprises et publiques).

Au niveau valorisation énergétique du bocage, une chaudière à bois déchiqueté issu de l'exploitation des haies locales a été installée à Wirwignes en 2020. Cette installation assure le chauffage de la salle polyvalente, de la bibliothèque, de la Mairie et de l'école de Wirwignes par un réseau de chaleur de 200 mètres. Ce type d'aménagement est amené à être développé sur le territoire afin de développer une filière de valorisation de la haie, donner de la valeur au bocage pour le monde agricole et en renforcer le maillage.

Une chaudière collective bois a également été installée à la maison du PNR CMO (manoir du Huisbois) à le Wast. Celle-ci utilise des plaquettes de bois produites par Boulonn'haies durables, association d'agriculteurs boulonnais qui valorise le bois issu de l'entretien de leurs haies sous forme de plaquettes bois-énergie afin d'assurer l'approvisionnement de chaudières publiques ou privées.

La trame bleue

Le SYMSAGEB (Syndicat Mixte pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Boulonnais) est un établissement public territorial de Bassin depuis 2012. Il contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) du Boulonnais, qui concerne la CCDS notamment pour les cours d'eau de la Liane et du Wimereux. Ce SAGE vise la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau sur le territoire. Dans ce cadre, le SYMSAGEB exerce des compétences sur la prévention

des inondations et la protection des milieux aquatiques notamment via l'entretien des cours d'eau et leur restauration écologique. L'entretien consiste à accompagner le fonctionnement naturel du cours d'eau en réalisant des travaux ciblés et limités au strict nécessaire afin de permettre l'écoulement naturel de l'eau. En accord avec les propriétaires et les locataires de parcelles, de nombreuses actions de restauration ont été engagées sur le territoire comme :

- La restauration de ripisylves
- La protection et la stabilisation des berges
- La restauration d'habitats aquatiques
- La réduction des perturbations liées au piétinement et aux déjections du bétail
- La restauration de la diversité et de la dynamique naturelle de milieux dégradés

La trame noire

Le PNR CMO travaille à une meilleure prise en compte de la trame noire. L'objectif est de rendre conciliable éclairage public et préservation de la biodiversité nocturne. Avec l'appui du Fonds vert, il a lancé une étude de diagnostic de pollution lumineuse et de caractérisation de la trame noire et de sa fonctionnalité fin 2023. Celle-ci devrait donner des préconisations pour la préservation de la biodiversité nocturne d'ici début 2025. Ces préconisations devront être intégrées dans les documents de planification.

Au niveau du diagnostic, il ressort qu'au niveau du territoire de la CCDS :

- 1 seule commune éteint son parc lumineux été comme hiver avant 21h
- 10 communes éteignent totalement leur parc en été seulement
- L'extinction entre 21h et 22h concernent 11 communes en hiver et 6 en été
- 13 communes éteignent après 22h en hiver contre 8 en été

L'état d'avancement des travaux de rénovation des luminaires fait ressortir que :

- 14 communes sont déjà équipées tout en led
- 1 commune est en partie en LED, le reste est à venir
- 2 communes sont en partie en LED
- 11 communes ont en projet la rénovation de leur parc de luminaire.

Les espèces ont une activité essentiellement en extrémité de nuit (22h-00h puis 06h-07h), l'extinction en cœur de nuit a donc un impact moindre mais non négligeable que ce soit pour les espèces ou pour les êtres humains.

Au niveau fonctionnalité, la trame forestière au sud de la forêt domaniale de Desvres est affectée par le halo lumineux de la ville de Desvres. Le corridor boisé entre Tingry, Vieil-Moutier, Lottinghen et jusque Lumbres et Esquerdes est impactées par la lumière diffuse des bourgs urbanisés des communes rurales. Les milieux aquatiques et humides, des affluents de la Liane au niveau de l'arrière-pays boulonnais, entre Samer, Desvres, Vieil-Moutier, Menneville... subissent également des impacts négatifs significatifs en matière de pollution lumineuse.

Au niveau de la trame bocagère, la pollution lumineuse a un impact modéré. Cette fragilité s'explique par les caractéristiques physiques du territoire : prairial et bocager. Le secteur est également assez marqué par la présence de petites communes rurales, présentant un parc d'éclairage ancien.

Favoriser et accompagner la mutation vers une gestion durable des espaces agricoles, forestiers et verts

Le PNR CMO encourage le monde agricole et l'émergence de nouvelles pratiques agricoles fondées sur le respect de la nature, de la saisonnalité et du bien-être animal.

Il accompagne techniquement les agriculteurs en agriculture biologique ou en passe de le devenir et encourage le développement de l'agroécologie, technique agricole qui consiste à planter et exploiter des arbres sur les parcelles agricoles offrant de nombreux avantages :

- Pour le bétail : les arbres offrent un abri contre le vent et de l'ombre lors des fortes chaleurs
- Pour les sols : les arbres enrichissent et nourrissent naturellement le sol, en profondeur. Par ailleurs, les racines vont structurer les sols et permettre de lutter contre l'érosion.
- Pour l'agriculteur : une ressource supplémentaire peut être tirée de la taille des arbres (fabrication de plaquettes de bois)
- Pour la nature : l'arbre va offrir un abri naturel, ainsi que de la nourriture à la biodiversité locale.

En partenariat avec la Chambre d'agriculture, le PNR CMO accompagne les agriculteurs pour la compréhension du Programme Agro-Environnemental (PAEC), l'obtention d'aides pour la mise en place de pratiques favorables à l'environnement et au climat et dans leur démarche de contractualisation.

Sur le territoire de la CCDS, 858 ha sont certifiés bio ou en conversion en 2023 (761 ha en 2020) soit 5,1% des surface agricole du territoire (3^{ème} rang départementale) pour 13 fermes engagées en bio.

Au niveau des espaces verts, bien que la gestion différenciée ne soit pas ou peu pratiquée sur le territoire, la démarche zéro phyto est engagée sur les communes incluses dans les périmètres de captage d'eau potable, ceci afin de garantir la qualité de la ressource.

La pratique de la gestion différenciée des espaces verts de la CCDS est en projet pour 2025.

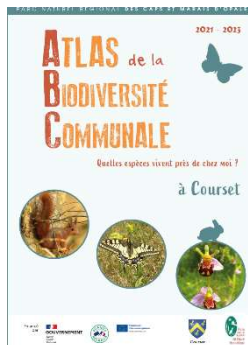
La réglementation de boisement a pour objectif principal de favoriser une meilleure répartition de terres entre les productions agricoles, la forêt, les espaces naturels, les espaces urbanisés.

Le règlement de boisement impose 3 types de possibilités selon la typologie de parcelle :

- La parcelle est en « libre » : tout boisement est autorisé.
- La parcelle est en « interdit » : tout boisement est interdit.
- La parcelle est en « règlementé » : le boisement est autorisé de manière progressive entre les parcelles, en partant des fonds déjà boisés. Seules les parcelles limitrophes peuvent être boisées en «1er rideau ». Une fois ces parcelles boisées, celles derrière peuvent alors être boisées à leur tour. Cette mesure permet d'éviter le micro-boisement, puisque le résultat est une unité boisée sans dent creuse.

14 communes de la CCDS disposent d'un règlement de boisement.

Le territoire de la CCDS compte 8 « coins nature ». Ces espaces sont créés en partenariat avec le PNR CMO, et consistent à aménager des terrains communaux, souvent en centre bourg, pour l'accueil de la nature. Selon le cas, haies bocagères, vergers conservatoires de variétés anciennes de fruitiers, mares, entretien par écopâturage (quand c'est possible), murets en pierre... favorisent le développement de la faune et de la flore.



Les coins nature sont le support d'animations pédagogiques (pour les scolaires et les habitants) autour de la biodiversité et de formation à la gestion différenciée

La commune de Courset a initié un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en 2021. Les inventaires naturalistes ont été menés en 2021 et 22 afin d'améliorer la connaissance faune-flore de la commune, ils sont réalisés par le PNR CMO et les habitants. En parallèle, la commune de Courset a engagé une réflexion sur la trame noire.

Toutes ces initiatives permettent une meilleure connaissance du patrimoine naturel du territoire et une prise en compte de la biodiversité dans les projets futurs.

Anticiper les effets du changement climatique sur le territoire et la population



La mise en œuvre et la prise en compte de la Trame Verte et Bleue (TVB) au sein du PLUi de la CCDS est une des déclinaisons du principe « éviter, réduire, compenser ». Elle se fait à partir de 2 volets complémentaires : un volet préservation des éléments structurants constitutifs des corridors écologiques et des cœurs de biodiversité et un volet création d'éléments permettant de conforter la trame et de contribuer à la remise en bon état des continuités écologiques. La combinaison de ces 2 volets permet une préservation et une reconquête effective de la TVB dans le cadre permis par le PLUi. Pour que tous ces principes donnent lieu à des actions concrètes les

communes sont saisies de la possibilité de délibérer pour favoriser le renforcement des haies bocagères. L'ensemble des zonages indicés TVB représente 6016ha soit 24% du territoire de la CCDS.

Adapter le territoire aux effets du changement climatique passe également par la lutte contre les inondations. Dans ce cadre, le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Bassins côtiers du Boulonnais 2019-2024 repose sur trois grands objectifs :

1. Réduire la vulnérabilité du territoire soumis aux risques d'inondation, liés à des phénomènes de débordement de cours d'eau, de ruissellement et de submersion marine, par le développement d'un programme d'actions ciblées et adaptées aux spécificités locales du réseau hydrographique et du littoral Boulonnais ;
2. Développer la communication sur les risques d'inondation par une prise de conscience du risque qui permettra au territoire de mieux appréhender le danger et de mieux se préparer en cas de catastrophe ;
3. Coordonner l'ensemble des acteurs et des actions du territoire permettant de faire le lien entre les risques à l'interface « terre et mer ».

Et couvre toutes les composantes de la stratégie de réduction de l'exposition au risque d'inondation.
Cette stratégie regroupe 92 actions et représentent un montant global de 13 070 893,31 €

ENJEU 4 : ENTREPRENDRE, PRODUIRE ET CONSOMMER DURABLEMENT

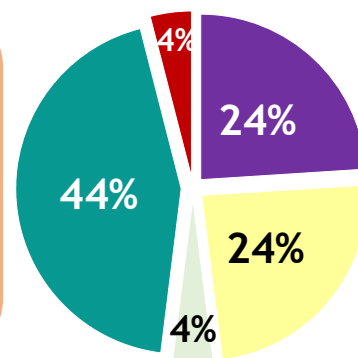
Relocaliser, valoriser et encourager les productions écoresponsables pour développer des filières territoriales pourvoyeuses de valeur ajoutée et d'emplois

33	Accompagner la structuration et le développement des circuits-courts	Identifier et impliquer les acteurs du système alimentaire local, porteurs de projet de transformation et de valorisation de produits locaux	En projet
		Créer des groupes de travail « projets multi partenariaux »	En projet
		Réaliser un diagnostic de l'alimentation du territoire afin de définir ensemble des objectifs et une stratégie	En projet
		Créer une légumerie	En projet
		Etudier la faisabilité technico-économique sur des projets collectifs	En projet
		Reprendre le dossier Caap Agglo réalisé entre la CAB et la CCDS et le porter à l'échelle du Pays Boulonnais	En projet
34	Mutualiser la commande publique pour un approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et/ou biologiques	Réaliser un diagnostic de la commande publique en matière d'approvisionnement de la restauration collective	En cours
		Se former sur les marchés publics spécifiques à l'approvisionnement en produits locaux et biologiques	Non engagée
		Expérimenter sur certaines communes	Non engagée
35	Promouvoir et valoriser les produits locaux et biologiques	Créer le label « Boulonnais »	Non engagée
		Créer et diffuser des supports de communication	Terminée
		Valoriser les produits	Terminée
Encourager le développement d'une consommation écoresponsable			
36	Encourager la récupération, le réemploi et le faire soi-même	Accompagner les familles du territoire dans des défis écocitoyens - dispositif DECLICS	Non engagée
		Accompagner le processus de mise en place d'une matériauthèque de réemploi (en lien avec l'action 55)	Terminée
		Accompagner le développement d'atelier « faire soi-même » à destination de plusieurs cibles (enfants, adultes...)	Terminée
Innover dans la prévention, la collecte et le traitement des déchets			
37	Inciter aux bonnes pratiques pour réduire la production de déchets	Réaliser des supports pédagogiques	Terminée
		Développer un programme d'animation spécifique par cible	Terminée
38	Développer des pratiques innovantes et cohérentes de collecte des déchets	Mettre en place des bacs à marée aux accès de plage	Annulée
		Pratiquer le compostage	Terminée
		Collecter les fibreux en apport volontaire	Terminée
		Mener une réflexion sur la mutualisation des traitements des déchets à l'échelle du Pays	Terminée
		Créer un groupe de travail pour l'amélioration de la gestion des déchets	Terminée

39	Impliquer les grandes surfaces sur la thématique du tri sélectif	Sensibiliser les centres commerciaux sur le sujet	Terminée
		Définir des sites expérimentaux	Non engagée
		Définir une communication et une sensibilisation des acheteurs dans les lieux retenus pour l'expérimentation	Non engagée

Etat d'avancement de l'enjeu 4 à mi-parcours

L'enjeu 4 « *Entreprendre, produire et consommer durablement* » se compose de 7 actions et 25 étapes de mise en œuvre. A mi-parcours, les actions dans cet enjeu sont terminées ou en cours à 48%.



■ Terminée ■ En cours ■ En projet ■ Non engagée ■ Annulée

Relocaliser, valoriser et encourager les productions écoresponsables pour développer des filières territoriales pourvoyeuses de valeur ajoutée et d'emplois

La CCDS s'est engagé début 2024 dans un travail de réflexion autour de l'alimentation afin de structurer un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Le recrutement d'un agent dédié à l'élaboration de ce PAT fin 2024 permettra d'élaborer un plan d'actions co-construit avec l'ensemble des partenaires du monde alimentaire et agricole du territoire.

Les actions 33, 34 et 35 du PCAET seront traités à travers le PAT de la CCDS.

Au niveau du territoire, les productions agricoles locales sont valorisées notamment au travers des brochures éditées par l'office de tourisme, lors des événements organisées par la CCDS (Régalades nocturnes ou marchés du terroir à la maison du cheval lors de l'été 2024) et également sur le site internet du PNR CMO qui propose un annuaire des points de vente à la ferme.

43 producteurs sont recensés sur le territoire. Entre les productions emblématiques telles que la Fraise de Samer et le Mouton Boulonnais, l'offre en produits de terroir est multiple : viande (bovine, porcine, volaille), pommes (jus, cidre, vinaigre), escargots, farine, fromages (de chèvre ou au lait de vache), glaces artisanales, tartes artisanales (papin)... permettant d'apprécier la richesse du territoire.

Encourager le développement d'une consommation écoresponsable

7 éco'ateliers ont été organisés à la Maison du Cheval Boulonnais sur 6 vendredis lors de l'été 2024 et 1 au VMAD lors d'un marché des artisans de l'été portant sur les thèmes « jardin fleuri », « santé au naturel », « ménage durable », « cosmétiques écologiques » et « cuisine anti-gaspi ». Ces ateliers sous forme de DIY ont permis à plus d'une soixante de personnes (adolescents et adultes) à apprendre à faire eux-mêmes des produits du quotidien (lessive, soin, cuisine...) avec des matières premières naturelles et abordables.

2 éco'ateliers ont été reconduits aux vacances de la Toussaint 2024 : 1 dans le cadre des activités parents/enfants organisé par la Maison intercommunale pour Tous et ayant pour thème la fabrication d'un baume à lèvres, et 1 à la Maison du Cheval Boulonnais pour la fabrication d'une éponge écologique à partir d'un t-shirt.



Eco'ateliers animés par le service PCAET - été 2024

Innover dans la prévention, la collecte et le traitement des déchets

La CCDS a développé des systèmes de collecte et de traitement des déchets. Des dynamiques complémentaires s'inscrivant dans l'économie circulaire ont émergé progressivement. Elles permettent le reconditionnement, le réemploi, la réparation des objets défectueux ou obsolètes tout en coopérant entre acteurs publics, privés, de l'économie sociale et solidaire.

Depuis 2020, la CCDS distribue gratuitement du compost à ses habitants. L'initiative remporte un vif succès chaque année et ce sont plus de 950 tonnes de compost issu de la plateforme de déchets verts qui ont été emportés depuis 4 ans.

En parallèle de cette opération, depuis février 2023, chaque foyer de l'intercommunalité a la possibilité d'acquérir un composteur adapté à sa production de biodéchets. La collectivité prend en charge 80 % du montant. Plusieurs modèles sont proposés : composteur en plastique de 345 litres à 15 € et de 620 litres à 25 € et composteurs en bois de 404 litres à 25 €, de 603 litres à 30 € et de 1060 litres à 40€. Un bioseau et guide d'utilisation sont offerts. 1057 composteurs ont été vendus depuis février 2023.



Affiches des actions « compost » et « vente de vélos recyclés »

Depuis 2021, la CCDS et Cycléco de l'association Rivages Propres ont signé une convention de partenariat pour la collecte, la valorisation et le réemploi des vélos déposés en déchetterie par les habitants.

L'association récupère gratuitement les vélos au sein du Pôle technique et déchets.

Les cyclos « retapés » sont ensuite vendus à un prix très attractif à la boutique Cycléco à Boulogne-sur-Mer ou en ligne.

Afin de faire profiter les habitants du territoire de ces vélos reconditionnés, des ventes éphémères ont été programmées chaque année à la déchetterie.

Lors de ces journées, les habitants ont la possibilité d'apporter leurs vélos pour une aide à la réparation. Depuis 2021, ce sont plus d'une centaine de vélos qui ont été revalorisés par cette opération.

En 2021, un partenariat a été conclu entre la CCDS et l'ONG « Chaulmoogra » pour récupérer du matériel médical déposé en déchetterie par les habitants pour être apporté en Afrique.



Une ONG récupère du matériel médical à la déchetterie pour l'envoyer en Afrique

Un partenariat a été noué entre la Communauté de Communes et l'ONG « Chaulmoogra ».

Communications pour l'économie circulaire et solidaire sur la CCDS

Les consignes de tri évoluent régulièrement et la CCDS communique sur les bons gestes à adapter, notamment via son magazine intercommunal Terre de cœur (mai 2021 Edition d'un fascicule détachable dans le Terre de cœur n°29 puis décembre 2023 Extension des consignes de tri = tous les emballages se recyclent (simplification du geste de tri) - Terre de cœur n°33 article dédié). L'adaptation du volume de la poubelle jaune est réalisée sur demande de l'habitant. Les déchets d'emballages ménagers sont traités et valorisés au SEVADEC à Calais.

Depuis 2023, un changement sur la gestion des ordures ménagères de la CCDS a été entrepris. En effet, alors qu'elles étaient enfouies avant à Bimont, ces déchets sont incinérés depuis à Flamoval (Arques) permettant une valorisation énergétique. La combustion génère de l'énergie, produisant ainsi de l'électricité. Les apports de la CCDS (5 300 tonnes) alimentent en électricité plus de 500 foyers.



Communication sur les bonnes pratiques de tri des déchets depuis 2021

ENJEU 5 : FAVORISER LES PROXIMITES ET LES MOBILITES MOINS CARBONEES

Maintenir, sécuriser et développer les mobilités durables et alternatives avec des continuités entre les territoires du Pays Boulonnais

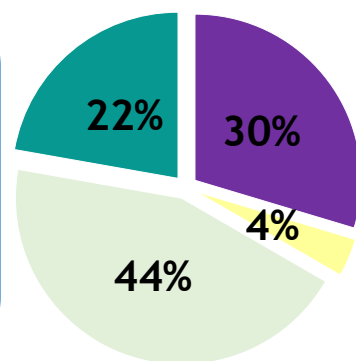
40	Structurer la mobilité décarbonée	Créer une gouvernance (comité technique/comité de pilotage) en coordonnant et optimisant les démarches existantes	Terminée
		Réaliser un diagnostic global des mobilités et élaborer une stratégie	Terminée
		Mettre en œuvre la mobilité décarbonée	Terminée
41	Développer et organiser l'écomobilité dans les déplacements domicile-école	Créer une gouvernance (comité technique/comité de pilotage)	En cours
		Réaliser un diagnostic de la mobilité à travers un Plan de Déplacements Etablissement Scolaire (PDES) et élaborer une stratégie	Terminée
		Mettre en œuvre par la réalisation d'un Schéma de déplacements Mobilités	En cours
42	Développer et organiser l'écomobilité dans les déplacements domicile-travail	Créer une gouvernance (comité technique/comité de pilotage) nécessaire à la réalisation d'un Schéma de déplacements Mobilités Domicile-Travail	Non engagée
		Réaliser un plan de déplacement Entreprise	Non engagée
		Mettre en œuvre l'écomobilité « entreprise »	Terminée
43	Favoriser l'utilisation des transports en commun	Créer une gouvernance / cellule directrice	Terminée
		Réaliser une enquête et des réunions publiques (concertation et élaboration d'un diagnostic général)	En cours
		Mettre en œuvre	En projet
Faire du pays Boulonnais un hub logistique performant, innovant et soutenable			
44	Développer la multimodalité en s'appuyant sur des pôles de transports structurants	Rassembler les différentes démarches de la mobilité	En cours
		Cartographier les modes de transport durables et définir spatialement les Hub de Mobilités	En cours
		Aménager les espaces de connexion et permettre le changement de modes sur tous les types de transport	En cours
45	Sauvegarder et promouvoir le réseau ferré et les gares	Créer une gouvernance / cellule directrice	Non engagée
		Réaliser un diagnostic sur la base d'une concertation avec l'habitant Trouver les leviers nécessaires à la sauvegarde et à la promotion des gares	Non engagée
		Etendre et optimiser le maillage du réseau ferré, Revitaliser et aménager les gares, ...	Non engagée

46	Fluidifier les transports de marchandise et mettre en place une logistique de traitement du dernier kilomètre	Créer une gouvernance : constitution d'un groupe de travail	Non engagée
		Elaborer une carte centrale générale avec les trajets et horaires des livraisons commerçantes pour cibler des enjeux problématiques / points noirs en centre-ville/ cœur d'agglomération/ centre bourg et dans les zones d'activités économiques	Non engagée
		Elaborer une charte de bonnes pratiques partagée par le pays, Aménager et mettre en place un report modal/ pour diminuer la place de la voiture/camion dans les centres. Faire converger les flux en zone d'activités économiques vers un lieu central commun.	Non engagée
Mettre en œuvre un aménagement durable pour optimiser les flux de déplacement et favoriser les connexions			
47	Améliorer l'accessibilité des centres villes et centres bourgs notamment dans l'aménagement des espaces publics	Créer une gouvernance (comité technique/comité de pilotage)	En cours
		Réaliser un diagnostic : recenser les différents manques en termes de liaisons piétonnes/ espace public.	En cours
		Réaliser des Plans de déplacements piétons, Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, Schéma directeur Cyclable Pays et plan de jalonnement, ...	En cours
48	Organiser les mobilités touristiques dans le respect du paysage et du patrimoine du territoire	Mettre en commun les différentes démarches liées au tourisme rural / balnéaire mis en place par la CAB/ CCDS / CCT2C et Opale Tourisme	En cours
		Etablir des priorités d'actions sur les zones de projets, afin d'intervenir le plus rapidement possible sur les zones les plus complexes.	En cours
		Aménager l'accueil des sites touristiques Faciliter les usages et intégration paysagère des transports collectifs et alternatifs Adopter une stratégie de communication et sensibilisation commune au territoire	En cours

Etat d'avancement de l'enjeu 5 à mi-parcours

L'enjeu 5 « Favoriser les proximités et les mobilités moins carbonées » se compose de 9 actions et 27 étapes de mise en œuvre.

A mi-parcours, les actions dans cet enjeu sont terminées ou en cours à 66 %.



■ Terminée ■ En cours ■ En projet ■ Non engagée ■ Annulée

Maintenir sécuriser et développer les mobilités durables et alternatives avec des continuités entre les territoires du Pays Boulonnais

En vertu des dispositions de l'article L. 1231-1 du code des transports modifiées par la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM), la CCDS a fait le choix de devenir Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) et ainsi d'exercer la compétence « mobilité durable » sur son territoire.

En 2022, elle a élaboré son Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (SDIRVE), avec le soutien d'Enedis, le premier signé et concrétisé dans le Pas-de-Calais, validé par le Préfet du Pas-de-Calais qui a été suivi par l'installation de 10 bornes de recharge rapide (22 kw) sur les communes de Alincthun, Brunembert, Desvres, Quesques, Samer et Wirwignes.

Le coût pour les utilisateurs est le suivant : tarif de recharge 0,40 € / kWh + 1 € de frais de réservation + 2 € au-delà de la 3ème heure (sauf de 22h à 7h)

Dans l'optique de répondre aux attentes et besoins de mobilité des habitants, la CCDS a développé lors de l'été 2023 un service d'autopartage. Deux véhicules sont stationnés à Desvres au niveau de la crèche (parking des Potiers) et une voiture à Samer près de la Maison Intercommunale Pour Tous (place de l'abbaye). Ces véhicules sont mis à disposition des habitants en libre-service au tarif de 2€ de l'heure (+ 1€ de frais de service pour l'opérateur Clem.mobi).

Avec l'autopartage, la CCDS entend proposer une solution de mobilité aux titulaires du permis de conduire qui ne possèdent pas forcément de véhicule.

Depuis octobre 2023, la CCDS a entamé l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié et d'un Schéma Directeur Cyclable avec l'aide du bureau d'études IMMERGIS. Différents ateliers participatifs ont été organisés, à destination des habitants, élus et entreprises pour connaître leurs mobilités et leurs envies d'amélioration sur le territoire.

4 axes stratégiques se déclinent de cette étude :

- Améliorer et consolider l'offre existante en développant l'intermodalité
- Aménager des liaisons cyclables et apaiser les centre-bourgs pour massifier l'usage du vélo
- Développer une offre de mobilité à destination des publics
- Informer et communiquer sur l'offre de mobilité existante.

Cette stratégie sera déclinée d'ici fin 2024 en un plan d'actions et un plan pluriannuel d'investissement. Pour la partie cyclable, des cartographies d'aménagements et de jalonnement à l'échelle communale seront éditées et associées à un tableau des coûts de réalisations.



**Des bornes de recharge,
pour véhicules électriques**



**Autopartage : des véhicules en
libre-service près de chez vous**

Trois véhicules sont à la disposition des habitants :
deux à Desvres et un à Samer.

**Aidez-nous à imaginer les
mobilités de demain !**

La Communauté de Communes de Desvres-Samer réfléchit à la manière de mieux organiser les déplacements sur le territoire et souhaite connaître vos pratiques de mobilité et vos besoins futurs en termes de déplacements du quotidien. Vos retours nous permettent d'avoir une connaissance plus fine des besoins en mobilité dans l'objectif d'aboutir à des actions concrètes.

Par ailleurs, la CCDS développe des bornes de recharge pour véhicules électriques et souhaite connaître vos pratiques de recharge et vos besoins futurs en termes de déplacements du quotidien.

Le service d'autopartage est disponible sur le territoire de la CCDS. Les véhicules sont disponibles à Desvres et à Samer.

Pour cela nous avons besoin de vous !

Vous pouvez nous aider à mieux connaître vos pratiques de mobilité et vos besoins futurs en remplissant ce questionnaire.

Le questionnaire est disponible sur le site internet de la CCDS : www.ccds-59.com

Mobilité décarbonée sur la CCDS

En parallèle des Plans de Déplacement Etablissement Scolaire ont été réalisés par le Département du Pas-de-Calais pour les collèges du Caraquet (Desvres) et du Trion (Samer).

De plus sur l'année scolaire 2023-2024, La CCDS a été lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le programme MOBY, portée par l'entreprise EcoCO2. Ce dispositif, financé à 100% par les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) a permis un accompagnement de la CCDS pour la définition d'un projet

d'écocomobilité scolaire et une mise en réseau de partage d'expériences (webinaires, événements, boîte à outils).

Faire du pays Boulonnais un hub logistique performant, innovant et soutenable

3 aires de covoiturage existent sur le territoire de la CCDS. Celles-ci sont notamment utilisées pour des co-voiturages de proximité de moins de 20 km (vers les pôles d'emplois comme Saint Léonard, Saint-Martin-Boulogne ou Quesques).

Le Plan de Mobilité Simplifié permettra de poser les bases pour développer la multimodalité et améliorer les connexions avec les EPCI voisines, notamment vers celle du Pays Boulonnais : la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et la Communauté de communes de la Terre des 2 Caps mais aussi vers les EPCI adjacentes telles que la CC du Pays de Lumbres, CC du Pays d'Opale, CC du Haut Pays du Montreuillois, CC des Deux Baies en Montreuillois.

Des échanges sont déjà en cours depuis novembre 2023, par le biais du projet Mobility Makers consistant à développer la mobilité alternative à la voiture individuelle en zone rurale et péri-urbaine. C'est un projet européen Interreg Mer du Nord (North Sea) avec 13 partenaires parmi lesquels figurent la CC Pays de Lumbres, le Cerema et Boulogne Développement Côte d'Opale (BDCO) qui est référent pour la CCDS et la CC Terre des 2 Caps.

Mettre en œuvre un aménagement durable pour optimiser les flux de déplacement et favoriser les connexions

La commune de Desvres est entrée en décembre 2020 dans le programme « Petites Villes de Demain ». Ce programme vise à améliorer la qualité de vie dans les petites centralités et les territoires ruraux alentours, par des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique. Les questions de mobilités sont traitées à travers les programmes de revitalisation du centre bourg.

Un projet de liaisons douces depuis la Maison du Cheval Boulonnais de Samer vers la forêt domaniale de Boulogne, est en cours par l'élaboration de boucles de randonnées pédestre, équestre et d'attelage afin de relier le territoire de la CCDS à celui de la CAB.

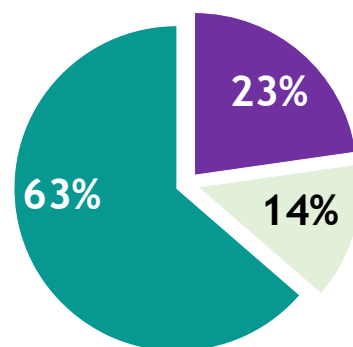
ENJEU 6 : REDUIRE L'IMPACT ENERGETIQUE DES BATIMENTS

Poursuivre les efforts en matière d'amélioration du parc de logements privés

49	Créer un guichet unique de l'habitat à destination des particuliers	Structurer et organiser le guichet	Terminée
		Organiser les conseils et contenus	Terminée
		Conseiller	Terminée
		Réfléchir à des actions de niveau 2	Non Engagée
50	Abonder les dispositifs locaux d'aide aux particuliers pour la rénovation énergétique	Définir les conditionnalités des aides en liens avec les objectifs du PCAET	Terminée
		Définir une politique d'intervention adaptée à chaque EPCI compétent	Terminée
		Mettre en œuvre la politique d'intervention complémentaire	Terminée
Garantir un habitat décent et performant énergétiquement en lien avec les bailleurs sociaux			
51	Développer et soutenir des processus verts et innovants de gestion des espaces collectifs et les nouvelles formes d'habitat auprès des bailleurs sociaux	Réaliser un diagnostic du patrimoine	Non engagée
		Evaluer et comparer à la concurrence (benchmarking)	Non engagée
Mobiliser les collectivités et les entreprises autour de la maîtrise de la consommation énergétique			
52	Mettre à disposition des toutes petites et moyennes entreprises un conseiller en énergie	Réaliser un diagnostic énergétique des TPE et PME du territoire	Non engagée
		Calibrer le poste de conseiller en énergie TPE et PME notamment dans le cadre du programme SARE	Non engagée
53	Améliorer et promouvoir la performance énergétique du bâti public	Accompagner et hiérarchiser les projets des collectivités qui adhèrent au dispositif CEP	En cours
		Susciter de nouvelles adhésions communales au dispositif CEP	En cours
Accompagner le développement d'une filière de construction durable			
54	Développer la formation en écoconstruction et en construction durable		En cours
55	Accompagner la structuration d'une filière de déconstruction	Evaluer le retour d'expérience du chantier de la Maison du PNR	Terminée
		Réaliser une étude de faisabilité du projet de matériauthèque du PNR	Terminée
56	Promouvoir les matériaux écologiques et locaux pour la construction	Identifier les filières de production	Terminée
		Inciter aux commandes groupées de matériaux isolants biosourcés	Terminée
		Etudier les potentiels locaux	Terminée
		Structurer l'offre locale de matériaux biosourcés	Terminée
		Communiquer	Terminée
		Former	Terminée

Etat d'avancement de l'enjeu 6 à mi-parcours

L'enjeu 6 « Réduire l'impact énergétique des bâtiments » se compose de 8 actions et 22 étapes de mise en œuvre. A mi-parcours, les actions dans cet enjeu sont terminées ou en cours à 77%.



■ Terminée ■ En cours ■ En projet ■ Non engagée ■ Annulée

Poursuivre les efforts en matière d'amélioration du parc de logements privés

L'atteinte des objectifs de réduction des consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre sont dépendants, non seulement de la mise en œuvre des actions inscrites dans le PCAET, mais aussi de la dynamique de l'ensemble des acteurs, partenaires et citoyens qui s'inscriront activement dans la démarche.

Afin d'accompagner les habitants dans la transition énergétique et la sauvegarde du bâti ancien, le PNR CMO offre des conseils pour tout particulier qui souhaite rénover sa maison, restaurer un bâti ancien ou construire sa maison avec des éco-matériaux.

Le Guichet Unique de l'habitat (GUH) est une permanence gratuite à disposition des habitants du Parc naturel régional qui souhaitent rénover leur habitation. Des experts offrent des conseils dans différents domaines :

- Utilisation de matériaux isolants naturels
- Rénovation du bâti ancien
- Energies renouvelables
- Chauffage
- Aides financières

Ces permanences ont lieu sur rendez-vous à différents lieux du territoire.

L'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) est un outil d'aide permettant à des propriétaires de rénover eux-mêmes leur logement ou leur bâtiment dans le respect des règles de l'art, grâce à l'accompagnement d'un professionnel formé à l'encadrement des travaux.

Ce dispositif concerne les habitants du PNR CMO, propriétaires d'une maison à caractère patrimonial, souhaitant rénover leur maison avec des matériaux respectueux de l'environnement. L'objectif est de rendre le logement plus performant du point de vue énergétique en préservant les caractéristiques architecturales et les matériaux d'origine qui contribuent à l'identité du territoire.

Pour que d'autres personnes profitent de ce dispositif, le chantier est en partie participatif. Une équipe de bénévoles, désireux d'apprendre les techniques de rénovation, vient donner un coup de pouce. Le chantier devient pour quelques heures, un lieu d'échanges, d'apprentissage et de convivialité

En 2022, une maison a été réhabilitée grâce à ce dispositif selon les modalités suivantes :

- 2 mois de chantier
- 4 jours d'accompagnement technique par l'artisan pour 2172€ TTC, pris en charge à 80 % par la CCDS et le parc soit 1737,60€ TTC, reste à charge pour les propriétaires (20%) 434,40€ TTC
- Coût des matériaux pris en charge par les propriétaires 954 €
 - o Soit un total de 1388,40 € TTC à la charge des propriétaires

De plus, au niveau de la commune de Desvres, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU) qui a été en vigueur entre 2018 et 2023 visait à inciter des propriétaires privés à réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat dans des logements occupés en résidence principale ou mis en location.

Les projets de réhabilitation lourde étaient concernés. Les propriétaires occupants ou bailleurs pouvaient bénéficier de subventions de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et de la CCDS pour la réalisation de gros travaux si le logement est insalubre (lutte contre l'humidité, étanchéité, charpente, toiture...). Des aides étaient aussi octroyées pour des travaux d'économies d'énergie (isolation thermique, système de

chauffage, menuiseries, ventilation...) ou pour des travaux pour l'autonomie à la personne (adaptation du logement pour des personnes vieillissantes ou en situation de handicap).

Les travaux devaient être réalisés par des entreprises ou des artisans qualifiés et ne pas être commencés avant d'avoir obtenu les accords de subventions (certains travaux nécessitant une autorisation d'urbanisme comme le ravalement de façade, remplacement des menuiseries...).

Depuis 2018, ce sont 266 logements qui ont bénéficié de l'OPAH-RU dont :

- 13 réhabilitations de logements indignes ou très dégradés
- 204 rénovations énergétiques
- 49 aides pour l'autonomie de la personne

Une réflexion est en cours pour une nouvelle mise en œuvre d'opérations programmées sur le territoire de la CCDS, sachant que 88 % du parc privé de la CCDS a été construit il y a plus de 15 ans et est donc potentiellement éligible aux aides Anah et 51% des logements sont classés E, F ou G sur les DPE.

Mobiliser les collectivités et les entreprises autour de la maîtrise de la consommation énergétique

En 2022, un partenariat a été noué avec l'entreprise métallurgique ArcelorMittal située à quelques centaines de mètres du centre aquatique Naturéo afin de récupérer la chaleur rejetée dans l'atmosphère par l'usine pour refroidir ses tôles. Cette énergie, auparavant perdue, alimente une pompe à chaleur qui permet de chauffer l'eau et l'air ambiant du centre aquatique.

D'autres équipements desvrais sont également desservis comme la Maison de la Jeunesse, la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille et Eden 62. Notons que des chaudières à gaz ont été installées dans la chaufferie pour faire face aux périodes de fermeture d'ArcelorMittal.

Pour les TPE et PME, des aides à la rénovation énergétique des bâtiments professionnels, sous forme de crédit d'impôts, sont accordées. Le PNR CMO et ses partenaires proposent un accompagnement grâce à un service-conseil pour mieux comprendre l'isolation naturelle et les énergies renouvelables (EnR). Un conseiller peut également réaliser une étude d'opportunité EnR pour choisir la solution la plus avantageuse pour l'activité.

Entre 2018-2019, la CCDS ainsi que 17 communes du territoire ont décidé d'adhérer au service Cep (Conseil en énergie partagée) porté par la FDE 62, autorité organisatrice des distributions publiques d'électricité et de gaz, afin de développer une expertise approfondie de Maîtrise de la Demande en Energie (MDE).

La mission des CEP consiste à réaliser des audits des bâtiments communaux, de l'éclairage public, d'apporter leur expertise pour réduire les consommations énergétiques des bâtiments existants et dans le cadre de projet de construction puis proposer des aides (ingénierie et financière) pour les rénovations énergétiques et la mise en place d'énergies renouvelables.

2 CEP interviennent sur le territoire de la CCDS et l'accompagnent ainsi que les communes adhérentes dans la rénovation et la performance énergétique, notamment :

BOURNONVILLE	Audit des consommations
CARLY	Accompagnement pour la construction d'équipements structurants
COLEMBERT	Accompagnement pour la rénovation de la salle polyvalente et de l'éclairage public Réalisation d'une pré étude photovoltaïque (PV) dans le cadre de la rénovation de la salle polyvalente
CCDS	Audit des locaux de MIPT de Desvres et de la chaufferie Etude de faisabilité solaire PV Accompagnement pour la rénovation et l'extension du bâtiment archive
COURSET	Rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune en 2 phase : 2022 et 2023
CREMAREST	Accompagnement à la rénovation du foyer rural en maison des associations
DESVRES	Réalisation d'une pré étude PV Audit Thermique (école Ferry) Accompagnement à la rénovation de la chaudière Préconisation d'aménagement pour le hall-véranda à l'école Molinet Audit éclairage public

DOUDEAUVILLE	Projet de rénovation du parc d'éclairage public
LE WAST	Contact pour présentation du service CEP (2024)
MENNEVILLE	Audit éclairage public puis rénovation (2024)
QUESQUES	Réalisation d'une pré-étude PV sur les toitures de l'atelier municipal et de l'école
QUESTRECQUES	Accompagnement à la constitution d'un dossier de demande de subvention dans le cadre de travaux (2024)
SAMER	Audit des consommations énergétique sur l'ensemble du patrimoine Accompagnement pour les projets de rénovation des bâtiments communaux
SELLES	Accompagnement pour le renouvellement du système de chauffage et la rénovation des bâtiments communaux
SENLECQUES	Note d'opportunité pour l'implantation d'une chaufferie bois, voir sur la géothermie associée à la pompe à chaleur Audit éclairage public puis rénovation
TINGRY	Contact pour présentation du service CEP (2023)
VERLINCTHUN	Audit éclairage public puis rénovation (2024)
WIRWIGNES	Audits des bâtiments de la commune Orientation sur les choix de rénovation

Accompagner le développement d'une filière de construction durable

Depuis 2021, la CCDS a accompagné plusieurs projets de réhabilitation, de reconversion de bâtis existants, ceci afin de valoriser la déconstruction et le réemploi de l'existant plutôt que la démolition.

En 2021 et 2022, la CCDS a accompagné la reconversion d'un groupe scolaire en bois de Hellemmes en multi-accueil « Les Petits Pas » à la ZAL Les Pichottes. En janvier 2021, une délégation s'est rendue à Hellemmes pour visiter le groupe scolaire conçu en bois, qui a servi 3 ans à la ville en attendant la construction en « dur » d'un nouveau complexe. La structure de l'entreprise Goudalle, démontable et particulièrement bien agencée, a été démontée et réinstallée sur la ZAL Les Pichottes en août 2021 pour une inauguration du multi-accueil en février 2022.

L'ancienne piscine de Desvres, rue des anciens, a été reconvertie en maison médicale en 2022-2023. Cette reconversion a nécessité d'adapter les locaux existant pour le changement d'usage avec mise aux normes thermiques et d'accessibilité. L'ancien bassin de la piscine a été transformé en vide technique pour passer les réseaux et le mobilier de la piscine a été réutilisé sur place.



Le multi-accueil

« Les Petits Pas » inauguré

Le vendredi 16 septembre 2022, le président de la CCDS Claude Prudhomme, la sous-préfète Dominique Consille, le président du Département Jean-Claude Leroy, la vice-présidente de la CAF Marie Huchon, le maire d'Alincourt Jean Picque et de nombreux élus ont inauguré le multi-accueil « Les Petits Pas ». Un équipement situé sur la ZAL Les Pichottes qui a ouvert ses portes le 1^{er} février dernier.



Les travaux ont débuté en août 2021. L'équipement construit en un temps record a ouvert ses portes le premier février dernier.



L'ancienne piscine va être transformée en maison médicale

Le site de l'ancienne piscine a été vendu à des investisseurs privés afin de créer une maison médicale. Les travaux vont démarrer dans les tout prochains jours.

Reconversion de bâtiments existants

Au niveau de la valorisation des matériaux écologiques et locaux, différentes actions et projets ont été menés depuis 2021.



Restauration d'un charnil du 19^{ème} siècle

A la Maison du cheval Boulonnais, a été restauré un charnil du 19^{ème} siècle avec des pierres et des briques typiques du boulonnais en 2021. Cette rénovation a fait appel à des méthodes ancestrales avec l'intervention d'artisans locaux, d'ouvriers en insertions (Rivages propres/ CréActifs) et d'étudiants du lycée professionnel de Lumbres afin de garantir la typicité du bâtiment.

La Maison du Parc de Le Wast a été entièrement restaurée selon les techniques traditionnelles de construction du boulonnais et rénovée avec des éco-matériaux biosourcés, respectueux de l'environnement. Des visites peuvent être organisées pour découvrir ce chantier exemplaire. Un parcours autonome composé de petits panneaux informatifs permet également de faire sa propre visite.

Depuis 2023, une étude régionale, pilotée par le PNR CMO, est en cours pour créer une filière de transformation de la laine de mouton en matériaux isolant pour les bâtiments.

Le PNR CMO propose également une opération de commande groupée de matériaux biosourcés (d'origine naturelle : chanvre, coton, jute, lin, fibre de bois, textiles recyclés...) à destination des habitants et des collectivités

Afin de développer l'emploi des éco-matériaux et favoriser le réemploi des matériaux pour la construction et la rénovation sur le territoire, le PNR CMO offre un accompagnement aux professionnels du bâtiment pour les aider à mieux les connaître et apprendre à les poser.

Le PNR CMO a également pour mission de protéger le bâti ancien et de transmettre les savoir-faire locaux de construction de ce bâti. Pour ce faire, il organise régulièrement des chantiers participatifs durant lesquels les professionnels du bâtiment peuvent venir s'initier aux techniques anciennes de construction

B. Bilan du rôle de coordinateur

La volonté de faire du développement durable un fil rouge majeur de son projet politique 2020-2026, puis l'approbation du PCAET en mars 2021, font de la CCDS un territoire moteur de la transition écologique. Grâce au label écolo-crèche, la CCDS souhaite offrir un service exemplaire en termes de préservation environnementale dès la petite enfance. Point de départ à une sensibilisation à la sobriété énergétique, au mieux consommer, à la protection du cadre de vie et au respect de la biodiversité au service de ses habitants, de ses communes, ou encore des acteurs économiques et associatifs du territoire.

La CCDS a su se saisir de son rôle de coordinateur dans la mise en cohérence des politiques de développement territorial de son territoire et le lancement de plusieurs études comme le Plan de mobilité simplifié, le Schéma Directeur Cyclable, le Projet Alimentaire Territorial, la mise en place de différents équipements tournés vers plus de sobriété énergétique (bornes IRVE, voitures électriques en autopartage...) permettent à la CCDS d'afficher son ambition d'engagement vers un monde en transition.

C. Moyens humains et financiers

Les moyens humains et financiers mis en œuvre pour ce PCAET ne sont pas évidents à estimer car :

- les actions PCAET sont réparties sur plusieurs budgets, dépendent d'une grande diversité d'acteurs et de nombreuses actions inscrites dans le PCAET le sont aussi dans d'autres plans sectoriels ;
- certaines actions touchent au fonctionnement interne des structures et sont du ressort des changements de pratiques, difficiles à budgéter ;
- la CCDS n'est pas associée pour l'élaboration des budgets de tous ses partenaires.

Concernant les indicateurs de suivi, s'ils sont renseignés sur chaque fiche action, ils sont difficiles à collecter et pas toujours représentatifs de l'action. Par ailleurs, certains indicateurs ne sont suivis par aucune structure ou mal définis initialement.

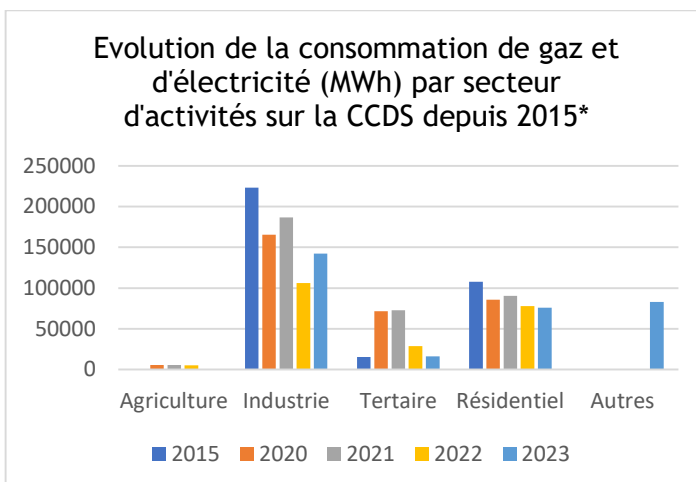
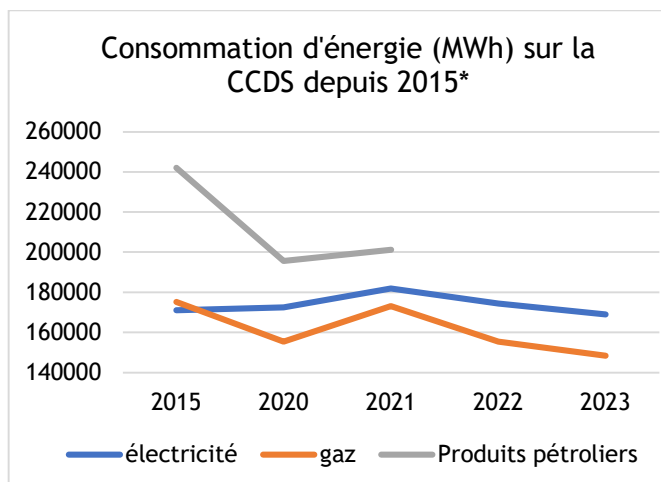
D. Bilan chiffré des atteintes des objectifs à mi-parcours

La consultation de différentes plateformes dédiées (ATMO, data.gouv.fr, ...), mettant à disposition des données chiffrées sur les thématiques clés de suivi du PCAET, nous permet d'apprécier l'évolution des objectifs à atteindre.

Ci-dessous sont repris les objectifs par thématique et leur atteinte à mi-parcours

Consommation d'énergie Objectif - 13% (par rapport à 2015) > soit -5MWh/hab*

* MegaWatheure par habitant



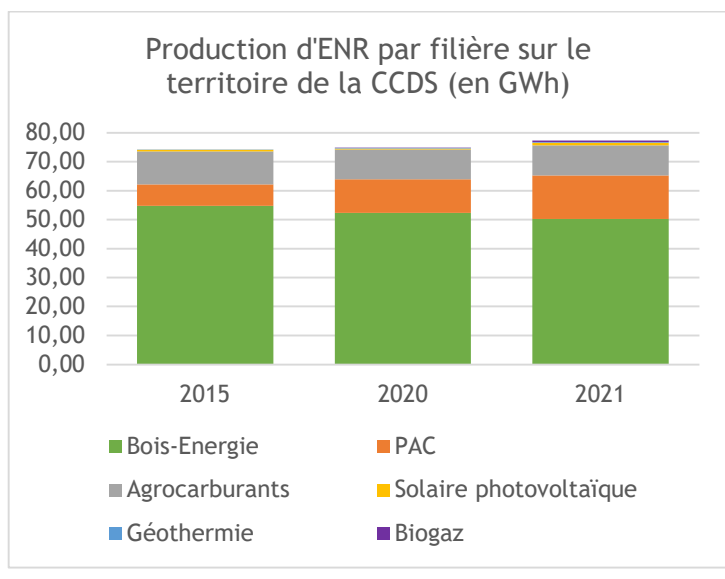
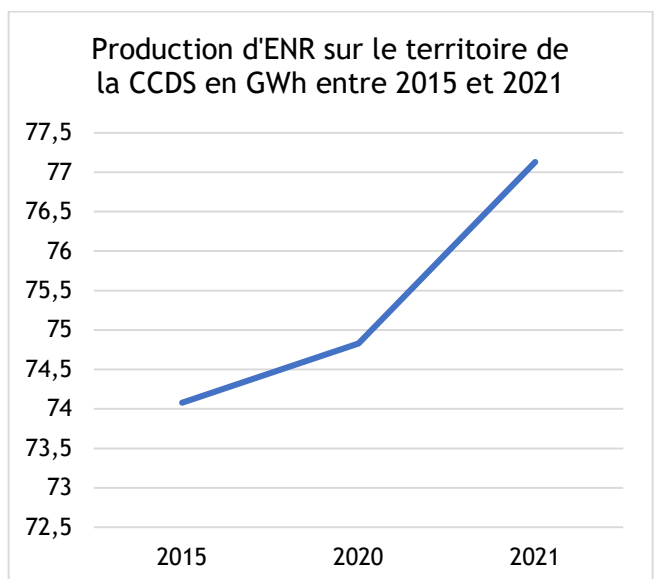
* Source ENEDIS/GRDF - 2015 étant l'année de référence dans les objectifs du PCAET

La consommation d'énergie entre 2015 et 2023 marque une baisse de 1,2% sur l'électricité, de 15,2 % sur le gaz, et de 20,3% pour les produits pétroliers (sur cette énergie, les données ne sont disponibles que jusqu'en 2021) soit une baisse globale de 8,3% des consommations d'énergie.

Le territoire de la CCDS est donc en bonne voie pour l'atteinte de l'objectif de -13% d'ici 2026.

L'industrie et le résidentiel sont les secteurs où la baisse de consommation est le plus important avec une économie de 1 GWh depuis 2015 (-34%).

Production d'énergie renouvelable Objectif de 15% d'ENR locales dans la consommation d'énergie du territoire



* Source Observatoire Climat HDF - Cerdd, <https://www.trace-hdf.fr/energie>

Entre 2015 et 2021, la production d'énergie renouvelable sur le territoire de la CCDS a augmenté de 3,95% passant de 74,08 GWh à 77,13 GWh.

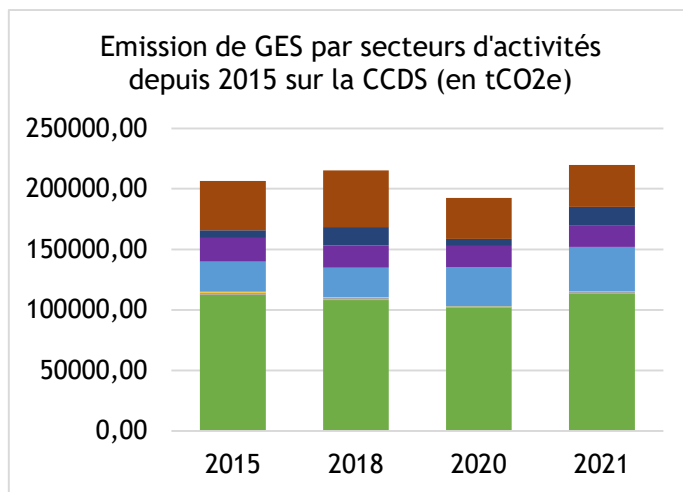
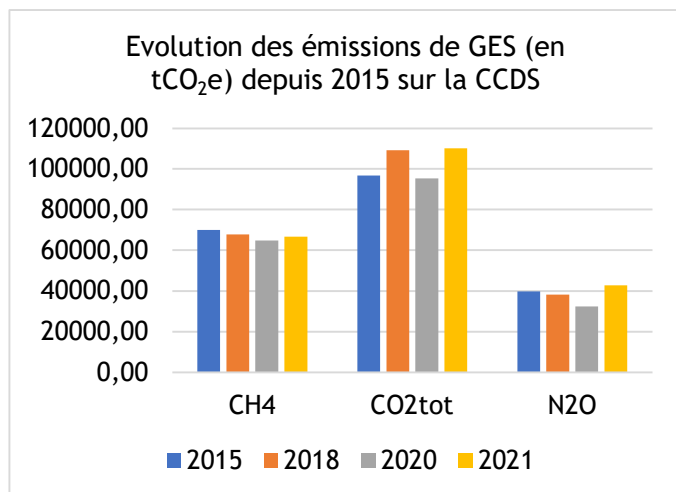
Trois filières voient leur production doubler en 6 ans, il s'agit des Pompes à chaleur (PAC +51,49%), le solaire photovoltaïque (+43,97%) et la géothermie (+53,33%). La filière biogaz se développe en parallèle en tant qu'énergie alternative, inexistante en 2015, cette filière progresse chaque année.

Le bois-énergie, bien que toujours majoritaire, voit sa production diminuer depuis 2018 (-9,18%).

La part globale des ENR locales dans la consommation d'énergie du territoire est de 7,2%.

Emission de gaz à effet de serre | **Objectif - 11% (par rapport à 2015) > -1 tCO₂e/hab**

Il existe plusieurs gaz à effet de serre provenant de différentes sources. Parmi les principaux gaz à effet de serre, les plus importants sont : le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O).



* Source ATMO Hauts-de-France www.trace-hdf.fr/air - 2015 étant l'année de référence dans les objectifs du PCAET

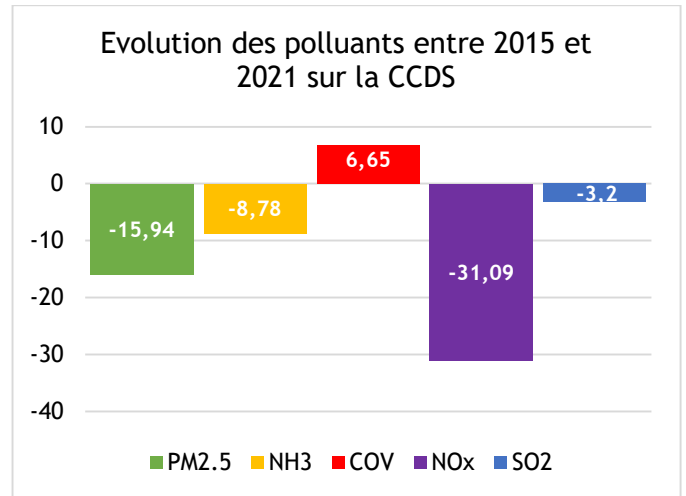
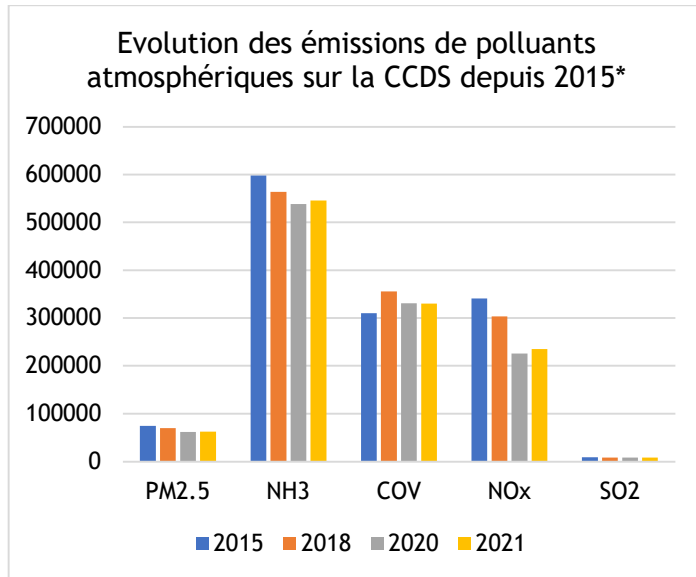
- Agriculture
- Autres transports
- Déchets
- Branche énergie
- Industrie (hors branche énergie)
- Résidentiel
- Tertiaire
- Transport routier

Les émissions de GES ont connu une légère diminution entre 2015 et 2020 (-6,7%) puis une augmentation en 2021 (+12,3), pour un bilan global de +6,3% d'émission de GES entre 2015 et 2021.

Il s'agit surtout du dioxyde de carbone et du protoxyde d'azote qui ont évolué à la hausse, ces émissions sont imputables aux secteurs Industriel et tertiaire alors que les autres secteurs marquent plutôt une tendance à la baisse.

Des données plus récentes sont attendues pour évaluer au plus juste la progression des émissions sur notre territoire.

** COV : composés organiques volatils | NH₃ : ammoniac | NO_x : oxyde d'azote | SO₂ : dioxyde de soufre | PM_{2.5} : particules fines



* Source ATMO Hauts-de-France www.trace-hdf.fr/air - 2015 étant l'année de référence dans les objectifs du PCAET

Les émissions de polluants montrent une tendance à la diminution depuis 2015, hormis les COV. Cette diminution est d'autant plus marquée sur les oxydes d'azote NO_x (-31,09% - objectif de -41%), dont les émissions sont liées à la combustion de carburants et les particules fines PM_{2.5} (-15,94%) principalement liée au chauffage au bois. L'ammoniac (NH₃), dont l'agriculture est le principal émetteur, voit également son taux baisser de 8,78%, atteignant déjà l'objectif fixé de -7% attendu à 2026.

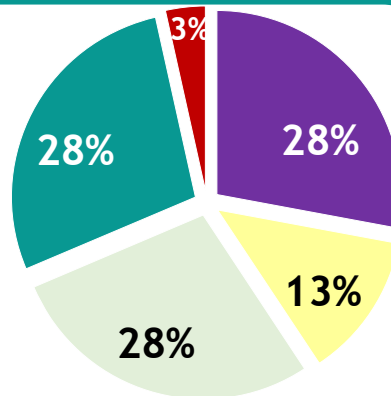
Le territoire de la CCDS est donc en bonne voie pour l'atteinte des objectifs de réduction d'émissions de polluants atmosphériques d'ici 2026.

Le développement de l'électrique pour les transports, le co-voiturage, les réhabilitations de bâtiments vétustes, le renouvellement des appareils de chauffage au bois, l'incitation à la réduction de l'utilisation d'engrais dans l'agriculture sont des facteurs améliorant la qualité de l'air sur notre territoire.

E. Conclusion

ETAT D'AVANCEMENT GENERAL A MI-PAROURS

■ Terminée ■ En cours ■ En projet
 ■ Non engagée ■ Annulée



Depuis le démarrage de la mission d'animation du PCAET en mars 2021, nous avons atteint un **taux d'avancement des actions de 56%** à l'échelle du territoire de la CCDS. Ce taux peut être jugé satisfaisant, mais il est important de souligné qu'il est évalué sur une base qualitative en fonction de l'avancement des actions.

ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PCAET A MI-PAROURS

Production d'énergie renouvelable

7,2%
objectif 15%

Consommation d'énergie

-8,3%
objectif -13%

Emission de gaz à effet de serre

+6,3%
objectif -11%

Polluants atmosphériques

COV

+6,6%
objectif -19%

NH3

-8,7%
objectif -7%

NOx

-31%
objectif -41%

SO2

-3,2%
objectif -16%

L'analyse des données quantitatives montrent plutôt **une bonne progression dans l'atteinte des objectifs chiffrés** fixés par les élus même si des efforts sont encore à faire, notamment au niveau des émissions des GES.